J. C. N. FORESTIER
INSPECTEUR DES EAUX ET FORÊTS
CONSERVATEUR DES PROMENADES DE PARIS

DON 121540

GRANDES VILLES ET SYSTÈMES DE PARCS

HACHETTE ET Cie, 79, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ORIGINES DE L'IDÉE DES « SYSTÈMES DE PARCS »

Des différentes parties du monde, un enseignement nouveau nous est apporté, dont les villes jeunes, dont les villes en formation, comme les vieilles cités, peuvent tirer profit. Londres et Paris se sont les premières occupées de leur desserrement et de leur embellissement, chacune dans un esprit un peu différent. Londres a cherché le plus d'espace possible. Paris s'est attaché à l'esthétique et à l'élégance.

Toutes deux ont eu l'avantage de trouver, chez elles et autour d'elles, des réserves royales qui leur ont permis de réaliser de vastes et heureux programmes, qu'il est nécessaire de compléter aujourd'hui. Elles ont jeté les premières graines : la semence répandue dans le monde a été merveilleusement féconde et le fruit perfectionné, amélioré, nous surprend à notre tour.

Endormis après l'effort admirable d'Haussmann et d'Alphand, qui nous faisait croire à la réalisation de la cité parfaite, nous nous apercevons aujourd'hui, que Paris a eu tort de s'arrêter en si beau chemin et de ne pas poursuivre plus avant son système d'embellissement, d'aération, de ne pas prévoir que son développement continuel exigeait un développement parallèle de ses espaces libres, de ses parcs et de ses promenades.

L'erreur est venue en partie de ce que l'on s'est arrêté à ne considérer que ce Paris arbitrairement déterminé par des limites artificielles, les fortifications. L'histoire de Paris, pourtant, comme celle de bien d'autres villes, démontre combien comptent peu ces barrières temporaires ; le flot montant de la population a tôt fait de déborder des limites qui lui sont assignées. Aujourd'hui il est donc manifeste que la plupart des communes attachées étroitement à la grande ville, font partie d'une même et indissoluble agglomération. Qu'elles soient et restent ou non distinctes

administrativement, cela n'empêche qu'elles forment avec Paris un entassement unique d'habitations humaines toutes solidaires, profitant des mêmes avantages et sujettes aux mêmes inconvénients, participant aux mêmes conditions d'hygiène et de salubrité générale, aux mêmes dangers de contagion morale et physique. En un mot, le développement actuel de Paris, c'est le développement de sa banlieue, le développement de l'agglomération parisienne, de cet énorme groupement large de plus de 25 kilomètres.

En outre, le cœur de cette énorme ville, ce que nous appelons aujourd'hui proprement Paris, se congestionne de plus en plus. Chaque jour de nouveaux habitants affluent au centre, à mesure que la banlieue se développe, et il faut s'effrayer de voir s'accroître ainsi chaque année de 30 à 40.000 habitants la population du Paris central, alors que les terrains libres environnants sont envahis, ajoutant sans cesse de nouvelles zones malsaines à la ceinture épaisse de la ville congestionnée.

Rien n'est plus saisissant que ces quelques lignes de J.-J. Rousseau citées par M. Emile Cheysson (1). Et il faut avant de les lire se rappeler qu'au temps de Rousseau, Ménilmontant, la Villette, n'étaient que des villages de banlieue ; sur leurs coteaux ensoleillés et couverts de vignes, il allait faire ses promenades du dimanche. Levallois-Perret n'existait pas et ce n'était à sa place que des champs cultivés avec quelques trois ou quatre fermes et ainsi tout autour de Paris.

« Les hommes, disait-il alors, ne sont point faits pour être entassés en fourmilière, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est, de tous les animaux, celui qui peut le moins vivre en troupeaux. Des hommes entassés comme des moutons périraient en peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables. Cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine... »

(1) *Les Cités Jardins*, par M. Emile Cheysson, H. Jouve, éditeur. Préface à l'étude sur *La Cité Jardin*, par M. G. Benoit-Lévy.

Le remède serait de fuir les grandes villes et de retourner à la campagne. Peut-être y viendra-t-on quelque jour, mais aujourd'hui l'organisation sociale exige ces groupements énormes. A leurs dangers, à leurs inconvénients il est possible d'apporter des palliatifs, sinon un remède, et les municipalités peuvent tenter d'éviter, en partie, des conséquences qui sont vraiment redoutables, encore faut-il le faire avec méthode.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, l'idée de créer et de maintenir dans les villes des espaces verdoyants ne s'est pas manifestée. Il est vrai que de grandes propriétés royales ou seigneuriales conservaient des parcs facilement ouverts aux habitants. En outre les villes, en raison même des difficultés de circulation n'étaient pas encore ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

Dès 1850, l'opinion publique à Londres comme à Paris commençait à se préoccuper du besoin de ces promenades urbaines. Ces préoccupations se reflètent dans un curieux ouvrage publié en 1849 (1) où l'auteur, Hippolyte Meynadier, réclame pour Paris des jardins et des « stades verts » qui seraient dans la Ville de distance en distance comme des oasis verdoyantes où « il y aurait des bancs et, dans le trajet de ses « longues courses, le piéton fatigué qui les rencontrerait y ferait sa « station. »

Napoléon III qui avait puisé en Angleterre le goût des jardins et de la combinaison de la verdure avec les maisons, inspira Haussmann et Alphand qui, élargissant magnifiquement ses idées, créaient les beaux et élégants quartiers de l'ouest de Paris et auméliorait considérablement le reste de la vieille ville.

Malheureusement le programme était prévu pour être réalisé en peu d'années et il était incomplet. L'exemple pourtant a été fécond, et l'idée progressant dans le monde a révélé ailleurs les oublis et les imperfections de ce grandiose programme qui fut malgré tout admirable.

Avant d'aborder l'examen, qui sera sommaire, de ce qui a été fait

(1) *Paris sous le point de vue pittoresque et monumental*, ou *Elements d'un plan general d'ensemble de ses travaux d'art et d'utilité publique* (Paris 1849).

dans la plupart des grandes villes ces dernières années, villes anciennes ou récentes, d'Europe ou d'Amérique, il est intéressant de voir dans des réalisations synthétiques, ce que l'on a appelé les Cités-Jardins, comme un schéma de la ville idéale, telle qu'elle a pu être conçue en deux parties du monde très éloignées, Adélaïde-City en Australie et Garden-City en Angleterre.

ADÉLAÏDE-CITY

Dans un espace déterminé affecté à la première phase du développement de la Cité, on arrête l'emplacement des futures constructions ou quartiers d'habitation au centre. Ce quartier est parsemé de petits jardins servant soit d'ornement, soit de terrains de jeux, de récréations, de jardins d'enfants ou de lieux de repos. Tout autour s'étendent les grands espaces libres, les champs de courses, les terrains de culture, les jardins botaniques, les écoles d'horticulture ou d'agriculture, les cimetières et en un mot tous les établissements publics qui ont besoin d'arbres, de plantes, de fleurs, de culture.

Ainsi la ville est toujours assurée d'avoir une large ceinture d'air et de verdure. Chaque habitant trouve à proximité de sa demeure un petit jardin, terrain de jeux pour ses enfants, ou l'avenue-promenade qui le conduira, par une voie ombragée et fleurie, hors des quartiers construits, dans la vaste zone verdoyante.

Lorsque la ville continue à se développer à côté de ce premier groupe ou de cette première cité complète, on juxtapose une nouvelle cité. Elles sont isolées l'une de l'autre et de celles qui par la suite pourront continuer l'accroissement de la ville, par leur ceinture propre de réserves et de grands parcs. La grande ville totale se compose ainsi d'une série de cités entourées chacune de sa ceinture de promenades et de verdure, et de ses terrains de jeux, d'exercices en plein air. Les communications entre elles s'établissent à l'aide de larges avenues bordées d'arbres, de jardins, les avenues-promenades.

Adélaïde-City est paraît-il très agréable et très recherchée, et son développement est extraordinairement rapide. (Voir page 9 et page 20.)

GARDEN-CITY

La Garden-City d'Angleterre est un autre exemple intéressant.

CITY et ADELAIDE
PARK LANDS

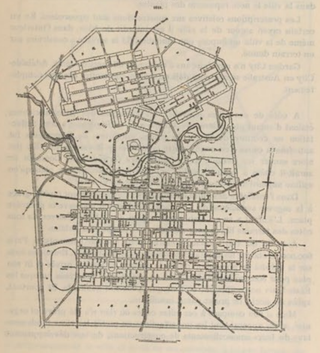

2

Cette ville théorique, qui a commencé d'être édifiée de toutes pièces par une Société anglaise, à 35 milles de Londres sur le Great Northern Railway, se trouve située entre Hitchin et Baldock.

La préoccupation principale a été de mélanger le plus possible aux voies de communication des jardins publics, et de jeter un peu partout dans la ville la note reposante des plantes.

Les prescriptions relatives aux constructions sont rigoureuses. En un certain rayon autour de la ville il est interdit de bâtir, dans l'intérieur même de la ville on impose une limitation de la surface à construire sur un terrain donné.

Garden City n'a que deux ans d'existence, elle sort de terre. Adélaïde-City en Australie se compose déjà de 2 cités construites presque complètement.

A côté de ces villes nouvelles, les exemples des villes anciennes étaient d'autant plus instructifs. Vienne a sa « Ringstrasse » dont l'affectation en ceinture de parcs, de places publiques, de monuments fut autrefois la cause d'un conflit entre la Ville et le Royaume. La ville put alors sauver les terrains de ces anciennes fortifications. Combien en aurait-il coûté à la municipalité actuelle pour exécuter ce plan qu'on estime aujourd'hui indispensable à la beauté de Vienne?

Dans l'ensemble des villes américaines à développement rapide, grâce à la sagesse audacieuse de L'Enfant, Washington conserve la première place. L'Enfant a su en établissant le plan de la Ville réserver de tous côtés des terrains libres pour des places et des jardins publics.

A la fin du XVIIIe siècle, Londres avait 800.000 habitants et Paris 600.000. C'étaient les capitales des plus puissants pays. L'Enfant se basa sur la densité de population de Paris couvert de jardins privés et fit son plan pour 800.000 habitants. C'était un projet bien audacieux puisque les États-Unis ne comptaient en tout que 4.600.000 habitants. Et pourtant, après un siècle, ce projet paraît insuffisant.

Mais si l'on compare à ces villes celles où rien n'a été prévu ni organisé, alors apparaissent les imperfections ou plutôt les vices fondamentaux de leurs amoncellements de constructions, de leur développement

désordonné où des spéculateurs concurrents se disputent âprement le terrain.

La plupart des municipalités des grandes villes d'Amérique et d'Europe ont aperçu ainsi le danger qu'il y avait à laisser dilapider les espaces encore libres, à laisser défigurer les aspects encore intéressants ou pittoresques de la ville et aussi de ses environs, à laisser fermer par

la banlieue toutes les issues vers la campagne. Elles ont compris quels éléments d'hygiène et de beauté une ville en voie de développement peut trouver au cours d'un siècle dans des dégagements, des réserves nombreuses et judicieusement distribuées.

Elles ont compris que le « plan de ville » est insuffisant s'il n'est complété par un programme d'ensemble et un plan spécial des espaces libres intérieurs et extérieurs pour le présent et l'avenir, — par un *système de parcs*.

Mais une première et grosse difficulté s'est élevée, — le chiffre considérable des dépenses — d'abord pour l'acquisition des terrains — ensuite pour l'entretien.

Il fut facile de se convaincre que des dépenses ayant pour but de telles améliorations des conditions de vie de la masse des habitants seraient vite recupérées par l'accroissement de la moralité, de la santé, par l'augmentation même de la valeur des terrains et des taxes perçues et finiraient, en somme, par constituer un bon placement d'argent.

Au surplus, les égoïts, les canalisations ne sont pas réclamés comme un placement financier, mais bien parce qu'ils s'imposent à notre confort et à notre hygiène. Les écoles et les bibliothèques publiques, ne sont pas édifiées et entretenues pour assurer des profits au trésor public, mais bien pour le progrès, l'éducation des esprits, l'augmentation des jouissances supérieures et la satisfaction de nos besoins artistiques. Les parcs, les jardins et les terrains de récréation sont de même nécessaires, non pas tant parce qu'ils ajoutent à la valeur des terrains de la ville, ce qui est pourtant une de leurs conséquences, — que parce qu'ils doivent nous apporter la lumière, l'air et la vue de coins de verdure, réconfortante, rafraichissante, au milieu des fatigues et des soucis quotidiens de la vie des grandes villes, — aussi parce qu'ils permettent aux enfants, aux jeunes gens, à tous les habitants, de vivre quelques heures chaque jour en plein air, ce qui est indispensable, — surtout à mesure que la ville s'accroît et que la campagne en est plus éloignée.

Le *Boston Herald* (19 septembre 1904) fait à ce propos un calcul bien curieux et bien américain. Les terrains de jeux, dit-il sauvent les enfants des mauvaises influences et des associations criminelles. La

valeur capitalisée d'un jeune homme intelligent bien bâti et industrieux, pour lui-même et pour la communauté, est au moins en moyenne de 50.000 francs. Un millier d'enfants ainsi sauvés, représente par conséquent 50.000.000 de francs de capacités productives. Si nous considérons en outre les frais, les pertes, la destruction représentés par chaque individu entraîné au vice et au crime, nous pouvons nous faire une idée des bénéfices économiques de l'installation de ces terrains de jeux dans l'ensemble des améliorations sociales.

Un exemple souvent invoqué par les ligues américaines, est celui de Leamington, qui après avoir été une ville d'eaux fréquentée, puis abandonnée par la mode, après avoir passé par un moment de découragement, se reprit à vouloir se constituer en ville de séjour agréable. Elle réalisa un programme complet d'améliorations à l'aide de promenades, d'avenues, de parcs, vit tout d'un coup sa prospérité revenir, les terrains augmenter de valeur, et après avoir pris la résolution d'être une ville pittoresque et artistique, constatait en cinq années la construction de plus de 700 maisons nouvelles. C'est ainsi que l'on ramena la prospérité dans la ville.

Depuis longtemps les villes allemandes ont compris l'intérêt qu'il y a à acheter les terrains qui les avoisinent pour former un fonds municipal, et permettre ensuite, sans entassement, leur propre développement. Ce mouvement continue très activement, et toutes les municipalités sont instamment invitées par le Gouvernement même, notamment par le Gouvernement prussien, à accroître leur domaine, et surtout à ne pas s'en défaire.

Ainsi les villes allemandes se partagent un total de 441.000 hectares environ, en pâturages et cultures, et 1.341.000 hectares de bois et de forêts. Certaines villes, comme Baden par exemple, tirent même dès aujourd'hui de leurs propriétés assez de bénéfices pour réduire de façon importante les impôts de ses habitants.

On retrouve cette même situation dans quelques communes françaises au milieu de centres forestiers, mais il ne s'agit jamais que de villages ou de toutes petites villes qui se sont trouvées seulement par le hasard de circonstances heureuses, en possession de belles et riches forêts sans avoir jamais été guidées par les préoccupations dont nous parlons ici.

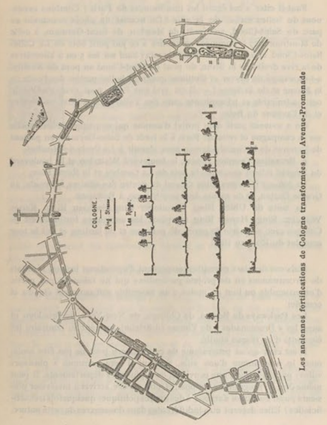

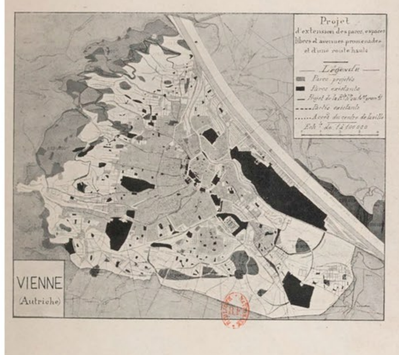

COMPARAISON STATISTIQUE DES SURFACES DE PARCS ET DE LA POPULATION

Une saine rivalité s'est établie entre les villes américaines dans cette belle lutte de prévoyance, et fréquemment dans leurs rapports annuels, les Commissaires des Parcs établissent des comparaisons.

Nous avons repris des chiffres de 1903 que nous avons ramenés aux mesures métriques et nous les avons complétés en y ajoutant Vienne, Londres et Paris.

Villes	Habitants par hectare de Parc
Meriden, Conn.	51.4
Los Angeles, Cal.	64.8
Boston	94.7
Saint-Paul	202.7
Washington	206.4
San-Francisco	214
Vienne	400
Saint-Louis	575
Détroit	663.4
Philadelphie	799.7
Baltimore	872.1
New-York	943.6
Londres	1.031.5
New-Orléans	1.042.6
Chicago	1.210.3
Paris	1.354.7

Cet état est calculé d'après les chiffres d'un recensement de 1903 ; toutes les nombreuses améliorations achevées aujourd'hui à grands frais, à Chicago, New-York, etc., modifieraient certainement d'une façon favorable les constatations de cet état.

Si Paris est aussi mal partagé, c'est que dans le calcul de ces chiffres nous n'avons pas pu faire entrer les parcs de Meudon, de Saint-Cloud, de Versailles, les bois de Verrières, etc., et toutes les grandes forêts des environs de Paris, qui ne font pas encore partie d'un programme définitif des réserves pour la Ville. L'exemple du Champ-de-Mars qui n'a pas pu être conservé en entier, l'exemple des fortifications, dont l'aliénation semble décidée, montrent que l'Etat préfère tirer parti de la vente de ses terrains plutôt que de les conserver comme espaces libres à la Ville. Il serait donc dangereux d'en faire état si Paris, qui en doit la conservation intégrale jusqu'à ce jour, aux rigueurs bienfaisantes de l'ancien code forestier, n'en assure pas pour sa population intérieure, riveraine et à venir, la définitive préservation.

Mais d'autre part nous n'avons tenu compte que des 2.750.000 habitants du Paris administratif et non de la population effective, 3.500.000 habitants, de l'agglomération parisienne, dont l'augmentation annuelle doit être beaucoup plus forte que celle de 30 à 40.000 habitants constatée pour Paris proprement dit.

La surface des parcs et jardins est ainsi répartie :

Bois de Boulogne	847ha.	88a.	12c.
Bois de Vincennes	934	22	54
Différents jardins de l'intérieur de Paris y compris le Palais-Royal, les Tuileries, le Luxembourg, le futur Champ-de-Mars	247	79	01
	2.029ha.	89a.	67c.

Ce tableau montre qu'il n'y a, dans l'intérieur même de Paris, que 247 hectares de jardins et parcs ouverts au public.

Nous serons dans peu d'années, de toutes les grandes villes du monde, la plus mal partagée en espaces libres.

PARIS

PARIS

Les considérants d'un vœu récent émis par le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Bellan, méritent d'être rappelés ici :

. . . . . .

« Considérant qu'au nom même de l'hygiène il importe « non seulement de le (le bois de Boulogne) sauvegarder, mais de développer les espaces libres pour donner à notre grande cité dont les « habitants s'étiolent entre les murs, toujours plus d'air, de lumière et de « verdure,

« Considérant que la plupart des grandes villes d'Europe nous ont « depuis longtemps devancés dans cette voie par l'aménagement de « parcs, de pelouses, de jardins, de bassins, notamment Londres qui « compte plus de 300 squares, autant de poumons par où respire sa « population,

« Emet le vœu :

« Que les Pouvoirs publics, soucieux de l'hygiène et de la beauté de « Paris, n'amoindrissent sous aucun prétexte la surface actuelle du Bois « de Boulogne ».

Rien n'est plus juste que ces constatations, rien n'est plus légitime que le vœu lui-même. La haute autorité de M. Bellan, l'enceinte où ces paroles ont été prononcées solennellement, leur donne une grande importance.

Je crois bien qu'aujourd'hui tout le monde comprend plus ou moins clairement qu'il est nécessaire de respecter et d'étendre les espaces libres, mais il ne faut pas non plus ignorer ou laisser perdre cet enseignement donné par le développement rapide de certaines grandes villes.

Par la rapidité même de leur évolution souvent imprévue, des besoins se sont manifestés, aux quels il a fallu parer avec la même promptitude. Le mouvement que nous avons signalé, commencé il y a une quinzaine d'années, répondait si exactement à des nécessités immédiates, que sans

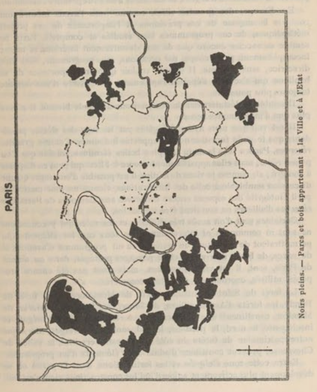

hésitation, les différentes grandes villes des États-Unis étudiaient leurs systèmes de parcs, en créaient de toutes pièces la théorie, et malgré les plus lourds sacrifices d'argent, se mettaient à en entreprendre l'exécution.

En Europe, des grandes villes, comme nous l'avons montré ont compris la sagesse de ces prévisions et l'importance de ces projets méthodiques, de ces programmes bien étudiés et complets. Paris ne semble se soucier encore que de son desserrement intérieur et même incomplètement, par à-coups, par occasions, sans programme, sans idée directrice, sans système. Il semble vouloir ignorer l'importance de sa banlieue qui s'accroît, s'épaissit rapidement et l'enserre d'une étreinte toujours plus puissante.

Il semble se désintéresser de ses environs auxquels bientôt il n'aura plus que d'incommodes accès.

Il est vrai que nous avons été gâtés par les legs des siècles précédents que le code forestier nous a apportés indemnes. Comme grandes réserves, Paris a sous la main les plus belles étendues boisées que l'on puisse rêver, mais elles appartiennent encore à l'Etat qui peut en disposer à son gré ; et, comme je viens de le dire, il est possible d'envisager qu'une discussion semblable à celle des fortifications, vienne un jour mettre en péril l'intégrité des espaces encore conservés aux alentours de Paris. Ces réserves d'ailleurs ne sauraient être suffisantes.

Certaines sont d'un accès très difficile, et les voies qui y conduisent ne sont ni commodes ni intéressantes. En tous cas, les éléments qui permettraient de constituer un système ou un programme d'avenues et de parcs, de bords de rivières et de paysages protégés, dans ou autour de Paris, sont, il est vrai, nombreux, mais n'ont pas été encore proposés, utilisés, coordonnés, ni surtout complétés.

La forêt de Saint-Germain, la forêt de Montmorency, la forêt de Bondy, les forêts d'Armainvilliers, de Sénart, les bois de Verrières, de Meudon, constituent une belle ceinture verte, mais elle est inégale et insuffisante, le nord, le nord-est, le sud sont mal partagés, alors que notre patrimoine de forêts du côté de l'ouest, Versailles, la vallée de Chevreuse, peuvent constituer d'admirables éléments d'un programme.

Entre cette zone éloignée et les fortifications, dans la partie où se développent plus activement aujourd'hui les constructions, rien n'est fait,

rien n'est préparé. Paris n'a pour ainsi dire pas de sorties. Si l'on sacrifie le terrain des fortifications, la perte sera déjà bien sensible ; il restera, plus loin, la ceinture des forts, qui, avec leurs zones de servitude militaire, constituent une suite de terrains encore libres. Mais ce ne sera pas suffisant et peut-être ne faudrait-il pas faire fond seulement sur les réserves de bois de l'Etat, sans penser dès maintenant au desserrement et à l'aménagement des grands espaces qui deviendront certainement nécessaires un jour ou l'autre, dans les quartiers neufs de la périphérie.

Nous croyons trop être arrivés à la Cité parfaite. Paris a été si souvent donné comme exemple, par des étrangers qui n'en avaient vu que les beaux quartiers, que nous finissons par nous endormir et que nous ne nous apercevons pas que l'afflux continue, que les constructions augmentent sans cesse. La masse habitée élargit peu à peu ses bords, elle gagne et couvre toutes les taches jusqu'ici restées vertes. Les beaux jardins de la rive gauche disparaîtront, alors que nous n'aurons plus rien pour les remplacer, car, simultanément, la banlieue se couvre de constructions, sans que rien n'ait été prévu pour suivre cet accroissement qui paraît prendre la même extraordinaire activité dans toutes les grandes villes modernes.

Il ne s'agit pas en effet de l'évolution des villes australiennes et américaines. Il suffit de comparer nos grandes villes d'Europe d'aujourd hui et d'il y a cinquante ans, Londres, Vienne, Budapest, Berlin, Cologne, Barcelone, Paris.

Certains américains disent de Paris qu'elle est une « finished City », une ville finie. Cela peut s'entendre de deux façons, et je crois bien qu'ils l'entendent ainsi : une ville terminée et parfaite, objet d'art où la main de l'ouvrier ne peut plus rien ciseler ni ajouter, ou bien, ville finie qui après avoir atteint son apogée ne peut plus que décliner. Somme toute, les deux manières de comprendre reviennent au même. La Ville qui s'arrête est une ville qui commence à mourir ; pour vivre, il faut se développer. Or Paris vit encore, et avec plus de vigueur que jamais. L'énorme Ville évolue et s'accroît toujours. Par la Ville, j'entends cette agglomération faite de Paris et de sa banlieue, en ne tenant pas compte de la limite artificielle des remparts, et pour s'en convaincre il suffit de comparer la

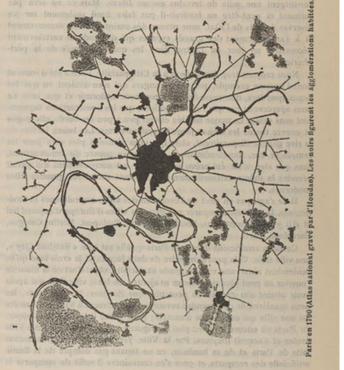

Ville d'il y a cent ans avec la Ville d'aujourd'hui. Cette comparaison montre, avec évidence, l'énorme extension de Paris dans le dernier siècle. Une comparaison du Paris de 1860 et du Paris d'aujourd'hui serait, pour les 50 dernières années, tout aussi frappante (1).

Malheureusement il semble à bien des personnes que les parcs, les promenades publiques sont un luxe pour lequel une sage administration doit restreindre ses dépenses.

Nul n'hésite à approuver les travaux les plus coûteux destinés à nous donner de l'eau pure, mais l'air et le soleil ne sont-ils pas au moins aussi nécessaires à la vie ?

Boston n'a pas craint de faire, pour ses parcs, un premier emprunt de 25.000.000 de francs ; depuis, les dépenses se sont élevées à 50.000.000 de francs en 5 ans.

A Londres, depuis 15 ans, dit M. Hénard, dans son étude sur les transformations de Paris : « ils (les anglais) ont consacré une quarantaine de « millions à augmenter la surface de leurs « open spaces », sans compter « les sommes dépensées pour l'entretien (nous avons vu qu'elles s'élè- « vent à 6.000.000 de francs par an), sans compter les dons magnifiques « des particuliers. »

Nous voyons Vienne adopter un programme complet qui coûtera 50.000.000 de francs. Barcelone entreprendra la même étude.

Les discussions qu'ont soulevé les deux grosses questions des fortifications et du Champ-de-Mars, à Paris, ont montré combien nous manquons de programme ; à chaque instant nous sommes amenés ainsi, par de grosses et de petites parties du problème, à discuter de nouveau. Les hommes, les intérêts changent les idées, les influences se multiplient, et les décisions interviennent, au hasard du moment, sans qu'apparaisse la raison directrice, la conception d'ensemble.

Il ne faut pas, à chaque cas particulier, se livrer à des études et à des discussions nouvelles, poursuivre des projets et résoudre par morceaux sans liaisons entre eux, le grand problème qui se pose aujourd'hui dans les villes du monde entier.

(1) Paris comptait 650.000 habitants au début du siècle ; 1.000.000 en 1850 ; 2.750.000 aujourd'hui, dans les murs, mais en réalité 3.500.000 dans l'ensemble de la vieille ville et de la banlieue.

CONCLUSIONS

Les parcs et espaces libres sont indispensables pour la vie et l'accroissement d'une grande ville.

Tous les citoyens de la Ville et de ses environs sont intéressés au développement, à la bonne distribution et à la conservation des grandes réserves, des parcs et des jardins.

Les parcs et les projets de parcs nouveaux doivent *faire l'objet d'un programme d'ensemble* pour lequel peuvent s'entendre, et coopérer, plusieurs villes, communes, départements ou provinces.

Ce programme doit être clair, complet. Il comportera une efficace distribution et une uniforme répartition des espaces libres.

Chaque promenade aura son caractère propre, et chaque jardin présentera un but intéressant ou une utilité spéciale.

Le programme doit prévoir les sorties de la Ville, l'accès de chaque jardin, et la liaison des jardins et des parcs par des avenues, autant que possible des avenues-promenades, ou si ce n'est pas possible, par de larges avenues plantées d'arbres.

L'accès des promenades éloignées sera facilité par des moyens de transport commodes, rapides, économiques, de préférence avec nos moyens actuels, par des transports électriques.

Les réserves, grands parcs et jardins, seront prévus aux points des alentours de la Ville où se trouvent le plus de beautés naturelles ou pittoresques dignes d'être conservées.

Le programme laissera, en dehors de ces grandes lignes, des possibilités de modifications éventuelles auxquelles des circonstances imprévues peuvent amener. Il doit pouvoir être réalisé à la fois de façon continue et par des ressources extraordinaires.

Les terrains nécessaires aux parcs et à leur liaison seront acquis à l'avance, ou tout au moins déterminés à l'avance, et frappés des servitudes de protection qui seront nécessaires.

Les acquisitions peuvent être faites à l'aide d'emprunts à long terme, car s'il n'est pas sage, de la part d'une Ville ou d'un Etat, de grever les générations futures de charges obligatoires pour des travaux ou des opérations plus ou moins éphémères et dont elles n'auront pas le bénéfice, comme les constructions d'édifices, d'usines, le pavage des rues, les achats de matériel, de machines, etc., il n'en est pas de même des acquisitions de terrains qui constituent au contraire, pour l'avenir, un acte de haute prévoyance.

Les municipalités peuvent être aidées par les dons d'habitants généreux et philanthropes et par des Associations privées, des Comités locaux ayant pour mission de provoquer et de recueillir des souscriptions particulières qu'il faut encourager.

Les projets doivent prévoir des reventes de terrains en bordure des réserves, afin d'assurer à ses parcs des ceintures s'harmonisant avec eux et de pouvoir, par la plus-value de ces terrains, couvrir tous les autres frais de l'opération.

Les municipalités ou les groupements de municipalités, départements ou autres administrations publiques intéressées au programme général des parcs et espaces libres d'une région, doivent affecter, à l'avance, des ressources annuelles régulières à la réalisation du programme.

Décembre 1905.

TABLE DES MATIÈRES

Origine de l'idée des « Systèmes de Parcs »	5
Adelaide-City	8
Garden-City	9
Washington	12
Leamington	15
Ce qu'on entend par Systèmes de Parcs	16
Les grandes réserves et les paysages	16
Les Parcs suburbains	17
Les grands parcs urbains	17
Les petits parcs, les jardins de quartier	18
Les Terrains de récréation	19
Les jardins d'enfants	21
Les Avenues-Promenades	22
Notes sur les Parcs de quelques grandes villes	25
Boston	25
New-York	28
Chicago	32
Baltimore-Harrisburg	36
Vienne	36
Cologne	39
Londres	40
Comparaison statistique	44
Paris	46
Conclusions	53

GRAVURE ET IMPRIMERIE
PRIEUR & DUBOIS & Cie
PUTEAUX-sur-SEINE